

**SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN**  
**« SABC »**

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 57.363.630.000 F.CFA  
Siège Social : 77 Rue du prince Bell BP 4036 DOUALA – CAMEROUN  
RCCM DLA/1948/B/0538

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 18 MAI 2016**

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et à vos statuts pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, vous soumettre les états financiers de synthèse et les états financiers de synthèse consolidés de cet exercice ainsi que l'affectation du résultat, délibérer sur les mandats de certains administrateurs, et enfin, pour vous faire part de la nécessité de mettre en place une procédure de dématérialisation des valeurs mobilières.

**I. SITUATION GENERALE**

Nous vous rappelons certains faits marquants de l'exercice 2015, puis du début de l'année 2016, constituant l'environnement politique, économique et social.

**Année 2015**

**A. Environnement politique et social**

**Relations internationales**

Le Président Paul BIYA a accueilli le Président français, François HOLLANDE, le 3 juillet 2015. L'annonce faite par la France d'ouvrir les archives sur l'histoire du Cameroun de la période coloniale a suscité beaucoup d'intérêt.

**Lutte contre l'insécurité**

Les États-Unis ont apporté au Cameroun un important appui en hommes (300 marines) et du matériel de défense pour la lutte contre la secte islamiste « Boko Haram » dans l'extrême Nord du pays. Le Cameroun a déploré la mort de près de 500 civils et d'une centaine de militaires liée à ces attaques.

**Réaménagement du gouvernement**

Le gouvernement a été réaménagé le 2 octobre 2015, avec 20% de renouvellement sur un portefeuille de 67 départements ministériels. Certains secteurs prioritaires (Défense, Économie, Agriculture, Industrie, Relations Extérieures, Transport, Travaux Publics, etc.) ont été confiés à de nouveaux ministres.

**B. Environnement économique**

**Indicateurs économiques**

Les principaux indicateurs macroéconomiques du pays sont les suivants pour l'exercice 2015 :

- Croissance du PIB : +5,9% selon les estimations de la Banque Mondiale. Cette croissance soutenue est principalement tirée par l'investissement, l'État camerounais ayant été particulièrement actif sur les marchés pour financer de grands projets d'infrastructure.
- Évolution de l'inflation : +2,7%. Cette hausse du niveau général des prix provient principalement de la flambée des prix des boissons alcoolisées et tabacs (8,9%), des transports (7,5%) et des services de restaurants et hôtels (5,9%). L'augmentation des prix des transports découle de la baisse du niveau de subvention de l'État qui s'est opérée par la révision à la hausse des prix à la pompe des carburants intervenue le 1<sup>er</sup> juillet 2014. Le litre d'essence super est ainsi passé de 569 F.CFA à 650 F.CFA et celui du Gasoil de 520 F.CFA à 600 F.CFA. De même, au rang des mesures prises par le gouvernement au cours du mois de juillet 2014, le tarif officiel du taxi de ville a augmenté de 50 F.CFA. Il convient de mentionner que les prix à la pompe ont été revus à la baisse à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, de 20 et 25 F.CFA respectivement pour le super et le gasoil. La hausse des prix des services de restaurants et hôtels est tirée par les prix des boissons alcoolisées du fait des augmentations des prix des bières industrielles. En effet, les prix des bières ont augmenté entre 50 et 100 F.CFA en février 2015, les sociétés brassicoles répercutant ainsi l'augmentation des droits d'accise sur les boissons alcoolisées.

### **Pétrole**

L'environnement économique a été marqué par la chute des cours du pétrole. Le budget de l'État a été modifié le 6 février 2015 par une ordonnance du Président de la République portant le montant des émissions de titres publics de 320 à 900 milliards de F.CFA.

### **Impacts de la hausse des droits d'accises**

Les prix des boissons alcoolisées ont été revus à la hausse le 16 février 2015 suite au doublement des droits d'accises. En plus de la baisse enregistrée des volumes vendus, le marché a été fortement perturbé par l'entrée frauduleuse sur le territoire de boissons en provenance des pays voisins, ou même de bières venant d'Europe. Ainsi, par exemple, de la bière en boîte de 50cl d'origine espagnole est vendue à 500 F.CFA.

### **Le plan d'urgence triennal**

Les chantiers du plan d'urgence triennal (2015-2017) ont démarré sur l'ensemble du territoire. Ce plan d'urgence comporte sept volets, urbanisme, santé, agriculture/élevage, routes, énergie, eau et sécurité, pour un budget de 925 milliards de F.CFA. Les grands projets visent la construction d'hôpitaux de référence dans les chefs-lieux de région, la construction de deux axes routiers majeurs dans chaque région et plusieurs routes de désenclavement ainsi que des logements sociaux dans les capitales régionales.

### **Dettes publiques**

Au 31 décembre 2015, le taux d'endettement du Cameroun se situait à 25,6% du PIB, loin du seuil d'alerte de 35% fixé par le gouvernement. Au 30 juin 2015, la dette publique du Cameroun était estimée à 3.811 milliards de F.CFA, en augmentation de 28,8% par rapport à la même période de l'année précédente.

### **Énergie électrique**

Le Cameroun fait toujours face à un déficit énergétique. L'état du réseau de transport et de distribution réduit les quantités d'énergie fournies. Créée le 8 octobre 2015, la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL), société à capitaux publics, sera en charge du transport de l'énergie électrique et de la gestion du réseau public pour le compte de l'État.

Le barrage de Lom Pangar est fonctionnel depuis le 26 septembre 2015. Il a été construit par la société « China Water International Electric Corporation (CWE) » et financé par cinq bailleurs de fonds (BM, BEI, AFD, BAD et BDEAC), pour 238 milliards de F.CFA.

### **Infrastructures routières**

Confiés à la société « Sogéa-Satom », les travaux de construction du nouveau pont sur le Wouri et de la pénétrante « Ouest » ont enregistré un retard occasionné par un bateau qui avait heurté l'ouvrage en janvier 2015 et les opérations de déguerpissement. La livraison de l'ensemble était prévue en Novembre 2016. Les travaux de construction de la pénétrante « Est » de Douala, par la société « Razel », se poursuivent normalement.

### **Transport maritime**

Le temps d'attente des navires porte-conteneurs à la bouée de base de Douala s'est considérablement amélioré depuis novembre 2015 en raison d'une baisse d'activité d'environ 15%. À l'export, le délai

moyen de passage des marchandises a été ramené à moins de sept jours contre quinze en 2014. La gestion du terminal à conteneurs du port de Kribi a été confiée au consortium Bolloré/CMA-CGM/CHEC tandis que l'exploitation du terminal polyvalent est revenue au groupement Necotrans/KPMO.

#### **Transports ferroviaire et aérien**

Le transport ferroviaire s'est enrichi de neuf nouvelles locomotives acquises par la société « Camrail », pour un coût de 13,5 milliards de F.CFA.

La compagnie aérienne nationale s'est dotée de deux aéronefs de marque chinoise « MA60 », ce qui porte la flotte de la société « Camair-Co » à cinq avions. Leur mise en service est prévue en 2016.

### **Année 2016**

#### **A. Environnement politique et social**

##### **Relations internationales**

À l'invitation du Président Paul BIYA, le Président italien, Sergio MATTARELLA, a séjourné au Cameroun du 17 au 20 mars 2016.

##### **Lutte contre l'Insécurité**

Le Cameroun est passé à l'offensive avec le début de frappes sur les bases des terroristes de « Boko Haram » au Nigéria, grâce à l'appui de partenaires internationaux. Pour renforcer la sécurité des personnes et des biens dans les autres régions du Cameroun, la police a renforcé son dispositif avec la construction de 55 postes de police à Douala et à Yaoundé et l'entrée en formation de 4.700 hommes.

##### **Election présidentielle**

On assiste depuis le début de l'année à une forte mobilisation des militants du RDPC qui appellent le Président Paul BIYA à se porter candidat à la prochaine élection présidentielle.

##### **Sécurité sociale**

Le Président de la République a signé le 15 février 2016, un décret portant relèvement du plafond de l'assiette des cotisations sociales de 300.000 à 750.000 FCFA. Ceci entraîne une augmentation substantielle du niveau des pensions retraite plafonné depuis des décennies à 160.000 F.CFA et un surcoût significatif pour les entreprises, estimé à 850 M F.CFA pour SABC en 2016.

##### **CAN 2016 – 2019**

Le Cameroun va accueillir en Novembre 2016, la Coupe d'Afrique des Nations féminine et en 2019, la Coupe d'Afrique des Nations masculine.

#### **B. Environnement économique**

##### **Loi de finances 2016**

Pour l'exercice 2016, le budget de l'Etat est de 4.234,7 milliards de F.CFA, en hausse de 13 %. On y observe une baisse des dépenses de fonctionnement et une hausse des budgets d'investissements publics de l'ordre de 36%. On note également le retour à la taxation des importations de riz et de ciment. Ce budget repose sur une hypothèse de croissance du PIB de 6% et d'un taux d'inflation de 3%. Si les droits d'accises liés aux boissons gazeuses ont connu un allègement de 25%, le prélèvement sur achats en revanche a été fortement augmenté, ce qui pénalise lourdement les clients distributeurs de SABC dont la marge sur chiffre d'affaires est forcément inférieure à celle d'un producteur.

##### **Climat des affaires**

Selon le rapport « Doing Business 2016 », le Cameroun est passé de la 158<sup>ème</sup> place en 2015 à la 172<sup>ème</sup> sur une liste de 189 pays. Sur la base des recommandations de la Banque Mondiale, le gouvernement a entrepris des réformes pour assainir l'environnement des affaires et attirer les investisseurs.

##### **Relations avec le FMI**

La directrice générale du Fonds Monétaire International, Madame Christine Lagarde, a visité le Cameroun du 7 au 9 janvier 2016.

##### **Agriculture**

Pour le premier trimestre de l'année, les exportations de cacao ont enregistré une baisse de plus de 30% en moyenne. Cette baisse est consécutive à la chute du prix du kilogramme de cacao qui se vend sur le marché international à 1.700 FCFA contre 2.000 F.CFA en décembre 2015.

### **Transport aérien**

La réhabilitation et le renforcement des pistes de l'aéroport international de Douala ont entraîné une interruption du trafic du 1er au 20 mars 2016. Pendant cette période, tous les vols en provenance et à destination du Cameroun ont été dirigés vers l'aéroport de Yaoundé-Nsimalen.

### **Téléphonie mobile**

Deux des quatre entreprises de téléphonie mobile (Orange et MTN) exploitent, depuis janvier 2016, la technologie 4G.

## **II. LES BRASSERIES DU CAMEROUN**

### **A. Faits saillants 2015**

#### **1. Sur le plan commercial**

En 2015, le marché de SABC a été fortement marqué par cinq faits majeurs :

- La hausse des droits d'accises qui s'est traduite par une augmentation de 20% des prix des bières de SABC à la mi-février 2015,
- Le renforcement de la pression fiscale sur les clients de SABC, avec la mise en place du fichier centralisé des contribuables et doublement du taux de l'impôt minimum forfaitaire,
- La hausse du prix des Boissons Gazeuses PET 35 cl (de 250 à 300 F.CFA) et 1 litre (de 500 à 600 F.CFA) de SABC en mars 2015,
- La généralisation des « promotions capsules » permanentes sur la bière,
- La concurrence exacerbée sur le marché boissons gazeuses et de l'eau.

#### **2. Sur les plans industriel et logistique**

Nous avons poursuivi la modernisation et l'accroissement de nos capacités avec la mise en service de nombreux investissements comme par exemple :

#### **Fabrication**

##### **Garoua**

- Mise en service d'un bac tampon et d'un réchauffeur dans la salle à brasser,
- Installation d'une unité d'eau désaérée et d'un tank d'eau 1.000 hl,
- Mise en service d'un filtre à maiche Meura 2001,
- Installation d'un système de nettoyage Cleaning In Place (CIP).

##### **Bafoussam**

- Mise à niveau de l'entonnement,
- Installation d'une unité d'aération du mout.

##### **Conditionnement:**

- Ligne PET ex-Garoua sbo4 mise en service à Koumassi,
- Mise en service d'une nouvelle ligne BG verre à Garoua, 25 000 b/h,
- Installation et mise en service SBO 10 à Garoua.

##### **Sur les énergies et fluides**

- Mise en service d'une chaudière 20 tonnes à Bafoussam,
- Mise en service d'une centrale 8 mégawatts à Yaoundé,
- Mise en service d'une chaudière 18 tonnes ex Bafoussam,
- Réalisation d'un nouveau forage à Ndokotti, dont la mise en service n'a pas encore été réalisée,
- Installation d'un condenseur groupe froid à Koumassi.

#### **Environnement**

- Démarrage de la station de traitement des eaux usées (STEP) de Garoua.

#### **Distribution**

- L'injection des palettes plastiques s'est poursuivie. À date, le stock s'élève à 102.000 palettes plastiques,
- La méthodologie 5S a été mise en place de comme méthode de management des sites commerciaux et s'appuie sur les 5 principes suivants : Débarrasser, Ranger, Nettoyer, Standardiser, Rigueur,

- Les Prestataires Vendeurs Livreurs de SABC sont restés à effectif constant. Le climat social est demeuré serein. Le Canal de Distribution Porte à Porte (PAP) représente 67% de nos ventes (Distribution Directe),
- Toutes les procédures de travail Exploitation/Distribution/Equipements Commerciaux sont en train d'être révisées et mises à jour.

#### Approvisionnements

Compte tenu de la congestion du port de Douala en 2014 et début 2015, le délai de transport maritime s'est allongé, certaines lignes organisant des transbordements dans les ports des pays voisins pour éviter celui de Douala.

La situation s'est toutefois significativement améliorée au cours du second semestre 2015. Le niveau des stocks de MPC a pu ainsi être réduit en fin d'année.

### **3. Sur le plan administratif et financier**

La pression fiscale-douanière demeure très forte. SABC a été soumise à une vérification générale de comptabilité portant sur les exercices 2012 à 2014 qui s'est traduite par un redressement final et comptabilisé au 31 décembre 2015 de 8 milliards de FCFA et à un contrôle CNPS portant sur les exercices 2009 à 2014. À l'issue de ce dernier, l'Administration a mis à notre charge 1,4 milliards de FCFA dont 0,9 milliard de principal et 0,5 milliard de majorations de retard. Nous contestons ces redressements à hauteur de 1,1 milliard de FCFA, principalement en raison du contenu extensif donné à la notion d'avantages en nature et qui vient majorer les bases d'imposition (frais de transport, de réception, de téléphone, cotisation à la mutuelle pour l'assurance maladie, cotisations pour la retraite complémentaire, indemnités de retraite, frais de décès, etc.).

Dans ces conditions, nous avons consigné 20% du montant contesté et provisionné 30% complémentaires dans le cadre d'une négociation avec l'Administration.

### **4. Sur le plan social**

Le climat social est demeuré globalement serein en 2015. Les attentes salariales sont restées toutefois fortes.

## **B. Le marché de la bière**

### **1. Marché global**

Les ventes globales de bière au Cameroun en 2015 sont estimées à environ 6.600.000 hl, importations comprises et se répartissent comme suit :

- SABC	78,0%
- GUINNESS	14,4%
- UCB	7,2%
- AUTRES	0,4%

### **2. Les ventes SABC au Cameroun**

#### **2.1. Les ventes à fin décembre 2015**

Les ventes de bières à fin décembre 2015, hors gratuits et hors export, s'élèvent à 5.104.301 hl, soit une baisse de 5,7% par rapport à l'année dernière.

Ce résultat à la baisse s'explique par :

- L'impact négatif de la hausse des droits d'accises sur les bières vendues par SABC qui s'est traduit par une augmentation de 20% du tarif de la bière,
- La compétitivité accrue de la Guinness petit modèle, avantagée par une augmentation moindre de son prix, de 50 F.CFA sur 550 F.CFA, soit 9% d'augmentation.
- L'hyper activité des concurrents au niveau des promotions,
- La contraction du marché, en baisse de 2,9%.

Toutefois, cette baisse a été atténuée par les effets positifs de la promotion « Tempête sur la ville » et de quelques autres initiatives promotionnelles prises par SABC.

Géographiquement, toutes les régions ont enregistré une baisse des volumes vendus.

## **2.2. Exportations**

Les ventes à l'exportation ont été satisfaisantes en 2015. SABC a exporté 58.533 hl de bières, soit une progression de 4,5% par rapport à l'année précédente.

## **2.3. Budget de ventes 2016**

Lors du dernier Conseil d'Administration de SABC du 17 novembre 2015, l'objectif fixé était de vendre 5.370.000 hl, soit une croissance de +5,2% par rapport à l'année 2015. Bien que la conjoncture soit difficile, cet objectif paraît toujours accessible.

## **3. Concurrence**

### **3.1. GCSA**

Contrairement à SABC, Guinness Cameroun a réalisé en 2015 une progression de 12%, avec des volumes estimés à 943.000 hl et 14,5% de part de marché désormais.

Les principales actions menées par ce concurrent sur l'année 2015 sont les suivantes :

- Une moindre augmentation du prix de la Guinness Stout petit modèle suite à l'augmentation des taxes avec un prix passant de 550 à 600 F.CFA,
- Une nouvelle campagne TV, d'affichage et radio sur le thème Black,
- Une promotion capsules sur la Guinness Stout et la Guinness Smooth,
- Une baisse du prix de la Harp et de la Guinness Smooth à 600 F.CFA.

De ce fait, les trois principales bières de Guinness se sont retrouvées au même prix que les bières de SABC, soit 600 F.CFA alors qu'elles étaient toutes plus chères avant le doublement des droits d'accises.

### **3.2. UCB**

A l'instar de Guinness, UCB a aussi vu ses volumes progresser en 2015 avec une croissance de 8,6% en 2015.

Elle s'est appliquée à renforcer sa communication sur la qualité et a continué à dérouler de manière cyclique et permanente son programme de promotion capsules sur la Kadji beer en général et sur la King beer de manière sporadique dans certaines régions.

Tout semble indiquer qu'elle a bénéficié d'un accroissement de capacité de production avec une nouvelle ligne d'embouteillage.

## **C. Le marché des boissons gazeuses**

### **1. Le marché global**

Le marché global des Boissons gazeuses en 2015 est estimé à près de 4.000.000 hl, soit une croissance de 16,7% par rapport à 2014. Un marché fortement tiré par le PET.

### **2. Les ventes SABC au Cameroun**

#### **2.1. Ventes 2015**

SABC a vendu 2.366.337 hl de boissons gazeuses hors gratuits et hors export, soit une progression de 7,1% par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat est particulièrement honorable dans la mesure où il a été réalisé avec des produits qui coûtaient 20% plus cher que ceux des concurrents.

Le déclin du verre s'est poursuivi en 2015 avec une baisse de 14,5%.

## **2.2. Exportations**

En 2015, SABC a donné la priorité aux ventes nationales ; ce qui explique que les ventes à l'export ne représentent que 15.736 hl, en régression de 8,8% par rapport à l'année 2014.

## **2.3. Budget de vente 2016**

Afin de regagner nos parts de marché, nous avons décidé de baisser le prix de la gamme TOP de 20% au 1<sup>er</sup> février 2016. Cette mesure permettra à SABC de reprendre le leadership sur le segment des boissons gazeuses et de réaliser ses objectifs qui s'élèvent sur ce segment à 2.700.500 hl environ.

## **3. Concurrence**

### **3.1. Source du pays**

Source du Pays a réalisé un volume de 1.418.000 hl et une progression de 36,1%. Cette performance est essentiellement due aux tarifs très bas pratiqués par Source du Pays.

### **3.2. GCSA**

Les ventes de Guinness sont estimées à 98.000 hl, soit une progression de 9,0% par rapport à 2014, avec une part de marché de 2,5 %.

### **3.3. UCB**

UCB a réalisé environ 41.000 hl et une progression de 44,8%. Ceci est dû essentiellement aux promotions capsules et à la relance de ses PET.

### **3.4. NABCO**

Malgré une grande activité dans le domaine de la communication, il semble que les ventes de cette société ne soit pas significatives ; aucune donnée sur ces ventes n'est toutefois disponible.

## **D. Le marché des eaux**

### **1. Le marché global**

Le marché global de l'eau embouteillée en 2015 est estimé à plus de 1.750.000 hl, toujours en forte croissance par rapport à 2014. Il a encore été marqué par deux faits majeurs :

- Une sévère concurrence sur les prix,
- L'entrée sur le marché de nouveaux acteurs.

### **2. Les ventes SABC au Cameroun**

#### **2.1. Ventes 2015**

La marque Tanguil, distribuée par SABC a réalisé un volume de 583.138 hl, en baisse de 10,6% par rapport à l'exercice antérieur. Cette baisse est due au changement de stratégie qui a amené SABC à privilégier les ventes sortie d'usine, et ce afin de gagner en compétitivité.

#### **2.2. Budget de ventes 2016**

En 2016, l'objectif de vente est de 746.128 hl avec une progression de 4,7%.

### **3. Exportation**

L'approvisionnement de la MINUSCA en RCA en eau Aquabelle a permis à SABC de réaliser 63.518 hl à l'export contre 18.158 hl en 2014.

#### 4. Concurrence

Le concurrent Source du Pays avec la marque Supermont a consolidé sa deuxième position sur le marché des eaux. Supermont représente environ 33,4% de parts de marché contre 56,9%, en cumulé, pour SABC et SEMC.

#### E. Le marché des alcools mix

##### 1. Le marché global

Estimé à plus de 450.000 hl, le marché des alcools mix continue à croître et compte toujours deux acteurs :

- SABC avec la gamme Booster
- GCSA avec la Smirnoff.

##### 2. Les ventes SABC au Cameroun

###### 2.1. Ventes 2015

SABC a réalisé 390.397 hl en 2015, soit une progression de 19,9% par rapport à 2014. Cette bonne performance résulte du très bon comportement de Booster whisky cola, qui s'affirme encore davantage comme le leader du marché dans ce segment, avec près de 87,1% de parts de marché.

###### 2.2. Budget de ventes 2016

En 2016, avec une amélioration de la disponibilité et une dynamisation de la gamme Booster, SABC compte réaliser 410.998 hl en Alcools-Mix, soit une progression de 5,3% par rapport à 2015.

##### 3. Concurrence

GCSA, seul concurrent sur le segment des alcools mix, réalise en 2015 un volume estimé à 58.000 hl soit environ 12,5% de parts de marché.

#### F. Résultat financiers

##### 1. Compte de résultats au 31.12.2015

Le chiffre d'affaires HT, après déduction des remises et ristournes, et corrigé des variations de stocks, s'élève à 346,2 milliards de F.CFA, en baisse de 1,6%.

La hausse des ventes de boissons gazeuses (+157.845 hl) n'a pas permis de compenser la baisse des volumes de bière vendus (-310.786 hl), mieux valorisés mais lourdement handicapés par la hausse des prix survenue pour compenser l'augmentation des droits d'accises.

Les coûts variables s'élèvent à 23.655 F.CFA/hl en 2015 contre 23.904 F.CFA/hl en 2014, soit une baisse de 1,0%. Cette baisse est due à :

- la diminution du coût de l'énergie, reflet de l'évolution positive du coût du fioul,
- la diminution du coût des emballages, un renforcement accéléré de notre parc étant intervenu en 2014.

Toutefois, cette baisse a été partiellement compensée par :

- la hausse du coût des matières premières et consommables notamment en raison du taux élevé de gratuits (4,2%) destinés à stimuler nos ventes,
- la hausse du coût du transport principalement liée au développement des ventes de boissons gazeuses, à la spécialisation de certaines lignes d'embouteillages par format (Yaoundé et Douala) qui a entraîné davantage de retours à vide et enfin par le transfert d'emballages dans les régions où étaient organisées des promotions.

En valeur absolue, la diminution des autres charges d'exploitation est de 11 milliards de F.CFA soit une baisse de 14,1%. Les principaux postes expliquant cette variation sont les suivants :



- Les provisions d'exploitation, nettes des reprises, s'élèvent à -876 millions de F.CFA contre 13.145 M F.CFA en 2014. L'an dernier, elles intégraient une provision pour dépréciation de 12,2 milliards de F.CFA correspondant à 100% du compte courant de notre filiale SOEGUIBE,
- Les dépenses de maintenance sont en recul par rapport à l'an dernier et traduisent les effets positifs de la programmation d'entretiens préventifs.
- Les frais de personnel ont progressé de 3,8 milliards (+13,4%) suite à une revalorisation des salaires et de différentes indemnités (logement, transport, primes de rendement, boisson et ancienneté) négociée avec les partenaires sociaux. Cette hausse prend également en compte l'évolution des effectifs et les reclassements catégoriels de certains postes.

Le résultat d'exploitation avant amortissements s'établit ainsi à 65.352 M F.CFA. Il représente 18,9% du chiffre d'affaires HT et est en hausse de 8,7 % par rapport à 2014.

Les amortissements courants sont de 25.101 millions au 31 décembre 2015 contre 21.374 millions de F.CFA un an plus tôt. Parallèlement, une reprise de provisions pour renouvellement du matériel a été constatée pour une valeur de 2.765 M F.CFA.

Le solde des comptes hors exploitation intègre essentiellement les redressements issus de la Vérification Générale de Comptabilité portant sur les exercices 2012-2014 comptabilisés sur l'exercice pour un peu plus de 8 milliards de F.CFA que compense partiellement une reprise de provisions sur risque fiscal et douanier de 2.726 M F.CFA. Il intègre également l'annulation d'une partie de notre crédit de TVA (1,4 milliard de F.CFA), la partie acceptée du redressement issu du contrôle mené par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) pour 310 M F.CFA, ainsi que l'abandon de créance à hauteur de 2,1 milliard de F.CFA en faveur de notre filiale SOEGUIBE ; il est précisé que cet abandon de créance est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Après déduction d'un impôt de 12 milliards de F.CFA qui n'intègre plus de réduction liée au régime du réinvestissement (-7,8 milliards en 2014), le résultat net se traduit par un bénéfice de 18,9 milliards de F.CFA à la clôture de l'exercice 2015.

## 2. Tableau de financement

Les flux financiers de l'année ont été les suivants :

EMPLOIS :	- 56,1 Mds F.CFA
RESSOURCES :	+ 42,0 Mds F.CFA
Variation du Fonds de roulement	- 14,1 Mds F.CFA
Diminution du besoin en fonds de roulement :	- 17,2 Mds F.CFA
Soit, une variation de la trésorerie de :	+ 3,1 Mds F.CFA

qui passe d'une trésorerie nette « passive » de -14,2 Mds F.CFA au 31.12.2014 à -11,1 Mds F.CFA au 31.12.2015.

### G. Les ressources humaines

L'effectif total permanent est passé de 2.564 salariés en 2014 à 2.772 salariés en 2015, soit une augmentation de 207 salariés sur la période. L'augmentation des effectifs en 2015 a porté sur le renforcement de la production et, dans une moindre mesure, des exploitations pour faire diminuer les heures supplémentaires afin de limiter les frais fixes. En raison de la diminution de la rentabilité observée en 2015, les recrutements ont été limités par rapport aux postes budgétés. L'effort d'amélioration de notre productivité sera poursuivi en 2016.

Sur le plan social, l'entreprise a connu en 2015 un climat social globalement apaisé, malgré des menaces de grève en fin d'année qui ont été maîtrisées.

Conformément aux dispositions de l'article 547-1 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique, les actionnaires sont informés qu'au 31 décembre 2015, à la connaissance du Conseil d'Administration, aucun salarié de SABC n'était propriétaire d'actions de la société.

## H. Faits saillants à fin mars 2016

### 1. Sur le plan industriel

Des projets structurants se sont poursuivis ou ont démarré sur les premiers mois de l'année 2016 :

#### Fabrication

- Aération du moût de l'usine de Koumassi
- Refroidisseur de levures de l'usine de Koumassi
- Revamping de 3 levuriers de l'usine de Koumassi
- Siroperie et congé d'aromatisation de l'usine de Garoua

#### Embouteillage

- Passage col PCO 1881 sur les chaînes PET des usines de Koumassi, Yaoundé et Garoua
- Développement du format 30 cl à Douala
- Format 2 Litres chaîne PET à l'usine de Yaoundé

#### Énergie et fluides

- Forage 5 à l'usine de N'Dokoti
- Mise à niveau du traitement des eaux de l'usine de Garoua

#### Environnement

- Mise en service de la station de traitement des eaux usées de l'usine de Bafoussam.

### 2. Sur le plan commercial et marketing

Après avoir connu un début d'année difficile en bières, les volumes se redressent depuis la mi-février, date anniversaire du doublement des droits d'accises sur les bières par la Loi de Finances 2015.

L'équilibre a été retrouvé sur le marché de la bière au mois de mars, la hausse des droits d'accises ayant été « recyclée ».

La baisse au 1<sup>er</sup> février des tarifs de notre gamme Top, reflet de la diminution des droits d'accises sur les Boissons Gazeuses et du prix des extraits utilisés dans leur composition, s'est traduite par une croissance à deux chiffres des volumes de SABC sur cette gamme.

### 3. Sur le plan financier et fiscal

L'alourdissement de la fiscalité se poursuit et continue de pénaliser fortement l'activité de SABC notamment en matière de hausse des taux de Précompte sur Achats (Article 21 de la Loi de Finances 2016). Les taux appliqués sont dorénavant de :

- 2% pour les contribuables relevant du régime du réel ;
- 5% pour les contribuables relevant du régime simplifié ;
- 5% pour les contribuables relevant du régime de l'impôt libératoire.
- Le taux de 10% demeure applicable pour les contribuables ne relevant pas du fichier d'un centre des impôts.

Désormais, seuls les clients du régime du réel relevant du fichier de la Direction Générale des Impôts (DGI) se verront rétrocéder 3% du montant de leurs achats ; tous les autres clients relevant du fichier de la DGI n'auront plus de rétrocession.

Nous notons toutefois des allègements en matière d'Impôts sur les sociétés avec la suppression du plafonnement de la déductibilité des redevances de marques versées aux entreprises non liées directement ou indirectement à l'entreprise camerounaise (Article 7). En effet, la Loi de Finances 2015 avait plafonné à 2,5% du bénéfice imposable, la déductibilité des redevances versées au titre de l'utilisation des brevets et marques. La Loi de Finances 2016 supprime ce plafonnement pour les redevances versées aux entreprises ne participant pas directement ou indirectement à la gestion ou au capital de l'entreprise camerounaise.

En matière de droits d'accises, la Loi de Finances 2016 instaure un taux de démarque inconnue au titre des casses (Article 137 ter) : dorénavant, pour la détermination des droits d'accises, les avaries non validées par l'administration fiscale font partie de l'assiette, à l'exclusion d'une quote-part égale à 1% du volume global de la production de l'entreprise. Nous rappelons que la Loi de finances pour 2015 avait soumis les cessions gratuites aux droits d'accises, avec une franchise égale à 3% du volume global de la production de l'entreprise. Elle instaure également un abattement de 25% à la base d'imposition des boissons gazeuses aux droits d'accises (Article 141 bis).

#### **4. Sur le plan social**

On note un niveau d'exigence salariale de plus en plus élevé, en décalage avec la situation économique de l'entreprise.

#### **5. Sur le plan de la sécurité et de l'environnement**

##### **Sécurité**

On note une amélioration sensible des résultats sécurité sur l'année 2015 : le nombre d'accidents avec arrêt de travail a été divisé par 3 entre 2014 et 2015 (on passe de 84 à 27 accidents avec arrêt) et le nombre de jours perdus a été divisé par 4 entre 2014 et 2015 (on passe de 1.071 à 250 jours perdus).

Les Études de Dangers et les POI (Plan d'Organisation Interne) ont été finalisées en 2015 pour Garoua et ont démarré pour Koumassi, Ndokoti et SEMC sur le dernier trimestre 2015. Pour Yaoundé et Bafoussam il est prévu de les démarrer au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2016.

L'audit sécurité incendie réalisé par Gras Savoye sur les sites de Koumassi, Ndokoti et Yaoundé en décembre 2014 a débouché sur des plans d'actions qui sont réalisés à 46% à fin 2015. Un audit complémentaire et couvrant l'ensemble des sites de production a été programmé sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2016 et permettra une mise à niveau des sites sur le plan de la détection et de la lutte contre l'incendie (une enveloppe de 110 millions a été budgétée pour les investissements en détection incendie, et réseau d'incendie armé).

Enfin, la démarche de certification OHSAS 18001 a été engagée sur le premier site, celui de Yaoundé.

##### **Environnement**

La STEP de Garoua a été construite et elle est opérationnelle depuis novembre 2015. La réfection de la STEP de Bafoussam a été réalisée et le redémarrage devrait avoir lieu au 1<sup>er</sup> semestre 2016.

La démarche de certification ISO 14001 a été engagée sur le premier site, celui de Yaoundé.

### **III. FILIALES**

Nous vous donnons ci-dessous un bref aperçu de l'activité des filiales de SABC :

#### **1. La Société Camerounaise de Verrerie – SOCAVER**

En 2015, la production, avec le seul four n°2, a atteint 36.115 tonnes contre 36.880 tonnes produites en 2014.

Le résultat courant baisse et passe de 3.904 M F.CFA en 2014 à 2.864 M F.CFA en 2015 en raison de la baisse du chiffre d'affaires TTC de 18.763 M F.CFA en 2014 à 16.984 M F.CFA en 2015, la part des ventes nationales, plus rémunératrices, ayant diminué, et de la hausse des autres charges d'exploitation, principalement sur les amortissements (+94 M F.CFA), les frais de personnel (+217 M F.CFA), les provisions pour retraites et litiges (+207 M F.CFA).

Toutefois, la baisse du résultat courant a été atténuée par la réduction des charges variables et de certaines charges d'exploitation, notamment les consommations des Matières Premières et Consommables, en raison d'une utilisation élevée de groisil au cours de l'année (85,3% à fin 2015 contre 75,8% en 2014), le coût de l'énergie en raison de la baisse du prix du fuel en 2015, les frais financiers nets qui passent de 194 à 29 M F.CFA soit une diminution de 165 M F.CFA en raison du remboursement du solde de l'emprunt SABC en 2014.

Après un impôt sur les sociétés de 1.011 M F.CFA, le résultat net fait apparaître un bénéfice de 2.503 M F.CFA, contre 3.923 M F.CFA en 2014.

La gestion opérationnelle des Ateliers Presses à casiers, transférés par SIAC, a été assurée par SOCAVER en 2015.

## 2. Société des Eaux Minérales du Cameroun – SEMC

Le dynamisme du marché de l'eau, estimé à plus de 1.750.000 hl et toujours en forte croissance, est dû à la guerre commerciale que les différents opérateurs se livrent sur les prix et dans une moindre mesure, à la défaillance de CAMWATER.

La présence de Tangui bidons, bien qu'encore faible, s'améliore progressivement, passant de 60.699 hl vendus en 2014 à 139.101 hl vendus en 2015. En ce qui concerne les eaux aromatisées, Tangui Citron 1 litre a enregistré d'excellents résultats avec 35.672 hl vendus.

Dans ces conditions, la production courante progresse légèrement et s'élève à 9.642 M F.CFA contre 9.477 M F.CFA en 2014, soit une augmentation de 1,7%.

Les coûts de production en matières premières et consommables ont continué à être bien maîtrisés et ont baissé de 6,7% à l'hectolitre.

Les coûts d'énergie de fabrication ont reculé de près de 14,9% en 2015 tandis que les charges de transport ont diminué de 63,2% à l'hectolitre en raison du passage aux enlèvements ex-Works (i.e. sortie d'usine) pour les ventes à SABC au second semestre 2015.

Au global, les coûts de production baissent de 8,8% en valeur absolue et de 15,8% à l'hectolitre.

Malgré une hausse des autres charges d'exploitation de 15,8%, principalement en raison de la hausse des amortissements (+106 M F.CFA), des provisions sur pièces de rechange et sur stocks de fournitures de conditionnement (+52 M F.CFA) et des frais financiers en raison d'une avance de trésorerie consentie par SABC au 30 septembre 2015, le coût d'exploitation, ramené au litre a diminué (9,4%), de 120,0 F.CFA/litre en 2014 à 109,7 F.CFA/litre en 2015.

Le résultat d'exploitation s'établit ainsi à 690 M F.CFA en 2015 contre 419 M F.CFA en 2014.

Les éléments hors exploitation dégradent le résultat d'environ 80 M F.CFA par rapport à l'an dernier. L'évolution constatée s'explique par la reprise de provision pour renouvellement du matériel en année pleine sur 2014 (63,7 M F.CFA) contre deux mois seulement en 2015 (10,6 M F.CFA) et par la constatation en 2014 d'un produit de cession de 67 M F.CFA, non récurrent en 2015. En outre, ils prennent en compte une provision pour risque fiscal et douanier pour 7 M F.CFA et le rappel des charges sociales suite au contrôle CNPS pour 19 M F.CFA.

Le résultat net, après comptabilisation d'un impôt sur les sociétés de 266 M F.CFA, est arrêté à 164 M F.CFA, contre 262 M F.CFA en 2014.

## 3. Sociedad Anonima Ecuato Guineana de Bebidas – Soeguibe

L'année a été marquée par un repli régulier des volumes de vente, conséquence de la dégradation de la situation économique de la Guinée Équatoriale (baisse du PIB de 6.2%) liée à la chute des revenus pétroliers du pays.

Dans un tel contexte, les efforts ont porté sur l'ajustement des frais fixes sur le niveau de l'activité, par la rationalisation de certains postes et une réorganisation de certains services :

- Réduction des effectifs (plan social),
- Économie sur les frais généraux,
- Réorganisation du service commercial,
- Diminution drastique des investissements, etc...

Au total, le chiffre d'affaires hors toutes taxes baisse de 1,0 Md de F.CFA.

En raison de l'effet volumes, les frais variables baissent de 0,9 Md de F.CFA ; les frais fixes baissent quant à eux de 0,7 Md de F.CFA, avec notamment les frais de maintenance (-341 M F.CFA) et les autres services (-450 M F.CFA) malgré un effet défavorable d'écart PA/PC (+344 M F.CFA).

Après prise en compte d'un abandon de créance pour un montant de 2,1 Mds de F.CFA par SABC, le résultat net s'établit à 552 M F.CFA, en amélioration de 2,9 Mds de F.CFA par rapport à 2014.

#### **4. Société Industrielle d'Afrique Centrale – Brasserie Isenbeck – SIAC**

SIAC a vendu 1,9 million de casiers et 119,2 millions de préformes au cours de l'année 2015.

Le Chiffre d'Affaires toutes taxes comprises s'élève à 14.486 M F.CFA en 2015 contre 16.311 M F.CFA en 2014, en baisse de 1,32 %, conséquence de la baisse des ventes chez SABC, en casiers (-14 %) et en préformes (-13 %).

Le chiffre d'affaires Export sur les casiers enregistre une hausse significative de 124 % par rapport à 2014.

Dans un contexte de charges bien maîtrisées, le résultat d'exploitation s'élève à 482 M F.CFA en 2015 contre 952 M F.CFA en 2014.

La clause de retour à meilleure fortune sur le reliquat de l'abandon de créances accordé en 2008 par SABC au profit de SIAC ayant été entièrement apurée en fin d'exercice 2014, le résultat net est de 341 M F.CFA en 2015 contre 171 M F.CFA en 2014. Il intègre la détermination d'un Impôt Minimum Forfaitaire de 275 M F.CFA et la comptabilisation d'une plus-value réalisée sur la cession des presses à casiers à SOCAVER pour 139 M F.CFA.

#### **5. Sibraca Afrique**

En 2015, Sibraca a généré un chiffre d'affaires de 2.666 M F.CFA qui se ventile sur ses 3 activités principales comme suit :

- Les prestations de services pour 1.479 M F.CFA,
- L'hébergement des systèmes informatiques pour 678 M F.CFA,
- La gestion des contrats de licences Microsoft qui représente un revenu de 509 M F.CFA.

Le déploiement et les développements de l'ERP Bevsoft commandé par la société Bev.IT ont respectivement contribué à hauteur de 44% et 24% de l'activité de prestations de services, soit 1.010 M F.CFA.

Les revenus liés aux déploiements de Bevsoft ont été plus importants en 2015 qu'en 2014 : 261 M F.CFA pour les brasseries du Burkina, 218 M F.CFA pour les brasseries du Tchad et 179 M F.CFA pour les Brasseries du Bénin.

SABC reste le second client le plus important puisqu'il réalise un chiffre d'affaires de 480 M F.CFA pour l'hébergement de ses systèmes informatiques et 54 M F.CFA pour les prestations de services. La baisse des prestations de services vers SABC s'explique par la reprise chez SABC de toute son activité Support et Maintenance Applicative.

Après avoir constaté des charges fixes de 2.294 M F.CFA essentiellement composées de frais de personnel et de dépenses de prestations et comptabilisé des amortissements à hauteur de 292 M F.CFA, le résultat net est une perte d'un montant de 90 M F.CFA sur l'exercice.

Le 31 décembre 2015, SABC a acquis les 14.800 actions représentant 48,84% du capital social de Sibraca Afrique qu'elle ne possédait pas encore, faisant d'elle la détentrice de la totalité du capital social de Sibraca Afrique, ce qui permet d'envisager la dissolution de cette dernière à très brève échéance. Dans ces conditions, SABC a repris les contrats de travail des salariés de Sibraca Afrique.

#### **PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2015**

Les résultats de SABC au titre de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> Janvier 2015 et clôturé le 31 décembre 2015 sont détaillés dans les états financiers de synthèse qui vous sont présentés. Le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 18.885.895.476 F.CFA contre 24.742.119.043 F.CFA au 31.12.2014.

Nous vous proposons d'affecter et de répartir le résultat de l'exercice ouvert le 1er Janvier 2015 et clôturé le 31 Décembre 2015 de la manière suivante :

Bénéfice net	18.885.895.476 F.CFA
Affectation à la réserve légale (10%)	1.888.589.548 F.CFA
Report à Nouveau des exercices antérieurs	485.346.781 F.CFA
Bénéfice distribuable	17.482.652.709 F.CFA

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de fixer à 20.077.270.500 F.CFA le dividende brut global au titre de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> Janvier 2015 et clôturé le 31 Décembre 2015. Ce dividende serait constitué d'une part, du bénéfice distribuable, soit 17.482.652.709 F.CFA, et d'autre part d'un prélèvement de 2.594.617.791 F.CFA sur le poste « Réserves Libres ».

L'Assemblée Générale pourrait fixer en conséquence le dividende brut unitaire au titre de cet exercice à 3.500 F.CFA pour chacune des 5.736.363 actions composant le capital social, correspondant, déduction faite respectivement de l'IRCM de 15% pour les actionnaires résidant en France et de 16,5% pour les autres actionnaires, à un dividende net unitaire de respectivement 2.975 F.CFA et 2.923 F.CFA.

La date de mise en paiement de ce dividende pourrait être fixée à compter de l'Assemblée Générale, mais SABC étant une société cotée à la bourse de Paris, il pourrait y avoir un décalage de quelques jours entre la date de l'assemblée et le règlement des dividendes.

Le solde du report à nouveau serait ramené d'un montant de 485.346.781 F.CFA à un montant de 0 F.CFA.

Le solde de la réserve libre serait ramené de 37.999.990.127 F.CFA à 35.405.372.336 F.CFA.

Le solde de la réserve légale serait porté d'un montant 4.690.937.904 F.CFA à un montant de 6.579.527.452 F.CFA.

## **MANDATS D'ADMINISTRATEURS**

Nous vous informons que les mandats d'administrateurs de Messieurs Michel PALU et Pierre CASTEL ainsi que ceux de la Société des Brasseries et Glacières Internationales et de Heineken, viennent à expiration à la présente Assemblée.

Nous vous proposons de renouveler leurs mandats.



Enfin, nous vous rappelons que, suivant décisions prises en Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2015, les statuts de votre société ont été mis en harmonie avec l'Acte Uniforme Révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE adopté le 30 janvier 2014.

Cet acte uniforme révisé impose, à toutes les sociétés anonymes de l'espace OHADA, la dématérialisation de leurs valeurs mobilières, que ces sociétés fassent ou non appel public à l'épargne ou que les valeurs mobilières soient nominatives ou au porteur.

En outre, au Cameroun, la Loi N°2014/007 du 23 avril 2014 et son Décret d'application N°2014/3763/PM du 17 novembre 2014 précisent les règles liées à cette obligation de dématérialisation des valeurs mobilières qui sont applicables de plein droit à compter du 15 mai 2016.

Ainsi, conformément aux articles 744-1 et suivants de l'Acte Uniforme Révisé, la propriété des valeurs mobilières ne peut désormais résulter que de leur inscription au compte titre de leur propriétaire ; elles se transmettent par virement de compte à compte. Selon les termes de la Loi N°2014/007 du 23 avril 2014, « La dématérialisation des valeurs mobilières est une opération de substitution des certificats physiques des titres, par l'inscription en compte des titres sous forme électronique ». En d'autres termes, la dématérialisation se traduira par l'annulation des certificats physiques des titres en circulation, les titres ne seront alors plus matérialisés que par une inscription en compte et c'est uniquement l'inscription en compte qui fera la preuve de la propriété du titre.

Votre société aura l'obligation de demander la codification de l'ensemble de ses titres. Les actionnaires auront quant à eux l'obligation de remettre les certificats physiques éventuellement encore en leur possession. Les détails de la mise en œuvre de cette procédure seront connus ultérieurement et la société fera paraître dans la presse, un avis informant les actionnaires des modalités pratiques de cette procédure de dématérialisation et notamment des modalités liées à la collecte des certificats physiques.

Nous vous précisons que ce système d'inscription en compte vise à sécuriser les transactions, dans la mesure où il permet de prévenir les risques de pertes, de vols, de détériorations, d'erreurs humaines et de manipulations qui affectent les certificats physiques.



Conformément aux dispositions légales, il va vous être donné lecture du rapport spécial de vos Commissaires aux Comptes sur lequel vous aurez à statuer.

Les documents prévus par la loi ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social dans les délais légaux.

Nous renouvelons à tous les membres de notre personnel nos remerciements pour le travail et le dévouement qu'ils continuent d'apporter à la Société.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**